

Sommet sur la transformation de l'éducation

– Intervention de M. le Chef du Gouvernement Xavier Espot Zamora –

New York, le 19 septembre 2022

Excellences,

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

L'éducation est essentielle pour la croissance personnelle et collective, une garantie de respect, de civisme, d'égalité des chances, de démocratie et d'avenir.

La réalité géographique, historique et institutionnelle de la Principauté d'Andorre a créé au fil des années une structure éducative unique, au sein de laquelle coexistent trois systèmes éducatifs qui assurent un enseignement public, gratuit et de libre choix jusqu'au baccalauréat : le système éducatif andorran, le système éducatif espagnol et le système éducatif français. Cette singularité est l'un de nos bastions les plus importants : elle nous permet de proposer une excellente formation de base afin que nos enfants et nos jeunes, de 65 nationalités différentes, grandissent dans un environnement favorisant l'apprentissage des valeurs fondamentales de la démocratie et des droits humains, et nous permet également d'atteindre de hauts niveaux de cohésion sociale et de diversité, ainsi qu'un fort sentiment d'appartenance.

La Principauté d'Andorre participe activement au Sommet sur la transformation de l'éducation, convaincue de pouvoir, grâce à son expérience, apporter sa contribution à la résolution d'une crise silencieuse, qui passe inaperçue et que la pandémie de COVID-19 a aggravée de manière dramatique. Nous devons transformer l'éducation, lui donner l'importance qu'elle mérite et la protéger des éventuelles menaces, car l'enjeu est considérable.

Notre Déclaration d'engagement national regroupe des actions concrètes, dont certaines sont déjà une réalité, visant à mettre en œuvre l'ODD 4 afin d'assurer une éducation équitable, inclusive, multilingue et de qualité, et de promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous les enfants et les jeunes.

Tout au long de ces dernières années, nous avons consacré de nombreux efforts à la consolidation de notre système éducatif, l'École andorrane, pour en faire un système pluriel, de qualité et que les parents peuvent choisir librement. Il y a dix ans, nous avons remanié notre modèle d'enseignement

pour le fonder sur les compétences et sur un apprentissage coopératif et inclusif, car nous sommes convaincus que tous les enfants, quelle que soit leur situation, doivent bénéficier d'une éducation d'excellence. Le principe d'inclusion est précisément une des caractéristiques de l'éducation en Andorre et un de ses points fort. C'est pour cette raison que tous nos établissements scolaires disposent d'un personnel spécialisé et de ressources matérielles permettant de soutenir les projets d'inclusion des élèves handicapés dont quasiment la totalité restent pleinement intégrés dans un milieu scolaire ordinaire.

Et lorsque nous abordons l'éducation inclusive, et que nous travaillons donc pour la pleine mise en œuvre de l'ODD 4, nous ne pouvons ignorer l'inclusion de genre et l'égalité des sexes.

L'Andorre s'est fermement engagée à développer le principe d'égalité entre les femmes et les hommes, de manière intégrale et transversale, et l'un des domaines d'application de ce principe est l'éducation. C'est pour cette raison qu'un plan de sensibilisation à l'égalité des sexes a été mis en place au sein des établissements scolaires.

L'éducation consiste à former l'être humain dans ses deux dimensions fondamentales : la dimension individuelle et la dimension sociale. Par ailleurs, pour être cohérente avec la réalité dans laquelle nous vivons, l'école doit cultiver le goût de la persévérance, la volonté et le respect, l'éducation à la prévention des conflits et à leur résolution pacifique, et la non-violence dans tous les aspects de la vie personnelle, familiale et sociale.

Le personnel enseignant constitue la pièce maîtresse du système éducatif. Outre les défis éducatifs, les enseignants doivent également faire face à d'autres difficultés, car nombreux sont les élèves qui transposent en classe les problèmes auxquels ils sont confrontés en dehors du milieu scolaire. Nous devons donc nous engager à soutenir et à renforcer le rôle des enseignants, tout en garantissant leur indépendance, leur créativité et leur trajectoire professionnelle, et favoriser la mise en place d'un nouveau cadre législatif plus efficace qui tienne compte des spécificités du professorat, tel que nous l'avons fait début 2019 chez nous.

L'Ecole est aussi, sans aucun doute, l'acteur privilégié de la transition écologique : d'une part c'est à l'école que l'on enseigne les connaissances sur le changement climatique, la préservation de l'environnement et de la biodiversité et le développement durable et, de l'autre, l'Ecole promeut la mobilisation et l'action des jeunes générations, maintenant et dans le futur, en faveur de la lutte contre le changement climatique.

C'est avec cette vision que les écoles d'Andorre essaient d'intégrer dans le curriculum scolaire des questions locales et globales en relation avec le développement durable. Ceci nous permet de renforcer l'enseignement et l'apprentissage interactif et participatif qui développe la pensée critique et les changements de comportement.

Ces mesures s'inscrivent dans la lignée de l'engagement de la Déclaration d'urgence climatique adoptée par unanimité par le Parlement andorran au début de l'année 2020. Le point 4 de la Déclaration souligne que le Gouvernement doit promouvoir des campagnes éducatives dans les écoles sur l'importance de la préservation de l'environnement et doit inciter toutes les écoles à devenir des écoles vertes. En effet, toutes les écoles du pays font désormais partie du réseau des Ecoles Vertes et se sont engagées à mettre en œuvre des actions en faveur de la transition écologique.

Les jeunes sont les plus concernés par cette lutte, ils nous l'ont largement démontré. Nous continuerons donc à les écouter et à les soutenir.

L'Andorre a pris un engagement ferme en faveur de l'éducation, que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur de ses frontières. C'est la raison pour laquelle je me permets de souligner qu'au-delà des actions nationales, nous continuerons à allouer des fonds publics à des projets internationaux et l'Andorre continuera, en toute humilité, à apporter son expérience et ses connaissances dans ce domaine afin de contribuer à transformer l'éducation à l'échelle mondiale.

Je vous remercie.